

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-CENTRE

Le 22 juin 2026, à 18h45, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Éric Bélanger et Xavier Bouhy, ainsi que madame la conseillère Dominique Cliche formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Sont absents : Richard Doyon, Dany Plante et Jérôme Bélanger.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Carole-Anne Jacques, directrice générale/greffière trésorière pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Vente de deux terrains sur une parcelle du lot 5 996 734 –
Les lots projetés sont 6 731 313, 6 737 290, 6 737 291 et
6 737 292 **(R)**
4. Période de questions et commentaires. **(I)**
5. Levée de la séance **(R)**

2026-06-143

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2026-06-144

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Dominique Cliche,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel quel.

ADOPTÉE

2026-06-145

**VENTE DE DEUX TERRAINS SUR UNE PARCELLE DU LOT
5 996 734 – LES LOTS PROJETÉS SONT 6 731 313, 6 737 290,
6 737 291 ET 6 737 292**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor désire vendre deux terrains sur une parcelle du lot 5 996 734, lesquels seront lotis en plusieurs lots (6 731 313, 6 737 290, 6 737 291, et 6 737 292);

ATTENDU QUE l’acheteur va fournir un plan de lotissement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil, d’autoriser la vente de deux terrains sur une parcelle du lot 5 996 734, lesquels seront lotis en plusieurs lots désignés plus haut, pour la somme de 75 800.00\$ avant les taxes ;

D’autoriser la directrice générale et greffière-trésorière madame Carole-Anne Jacques et monsieur le Maire Jonathan V. Bolduc à signer et à transmettre tous les documents pertinents à ladite vente.

ADOPTÉE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Aucune question n’a été reçue.

2026-06-146

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu, à l’unanimité des membres du Conseil, que la présente séance soit levée à 18h51.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Carole-Anne Jacques
Directrice générale
/Greffière-trésorière